

## Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 6 Août 2012, à 19h35, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Monsieur Johnny Pizar,	Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Robert Coppenrath,	Monsieur Serge Tremblay,
Madame Julie Grenier,	Monsieur Jean-Pierre Pelletier.

*Formant quorum sous la Présidence de madame la Maire Ghislaine Leblond.*

*Madame Manon Bergeron, agit en tant que secrétaire.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil municipal, ce qui suit:*

### **1) Ouverture de la séance ordinaire du 6 août 2012.**

Madame la Maire souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

12 08 157

### **2) Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 6 août 2012**

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour, appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;**

*Que l'ordre du jour du 6 août 2012, soit adopté tel que présenté.*

- 1.- **Ouverture de la séance ordinaire du 6 août 2012.**  
Mot de bienvenue par madame la Maire.
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 août 2012.**
- 3.- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012.**
- 4.- **1ère période de questions.** (voir à l'endos / directives du règlement sur la période de questions)
- 5.- **Suivi de la dernière séance du conseil.**
  - 5.1 Planification stratégique de la municipalité
  - 5.2 Document mis à jour : « Projet de la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action de la PFM et de Municipalité amie des aîné(e)s, par le Comité Famille MADA de Barnston-Ouest »
  - 5.3 Projet d'un protocole d'entente portant sur l'utilisation du terrain de jeux à Kingscroft.
  - 5.4 « Conseil sans papier » - Résultat des soumissions –pour le matériel informatique
- 6.- **Correspondance.**
  - 6.1 Demandes d'aide financière
    - 6.1.1 Journée des Townshippers 2012
    - 6.1.2 Les Comptonales
    - 6.1.3 Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la MRC de Coaticook
  - 6.2 Dépôt par une contribuable d'une pétition de la Coalition en opposition à l'évènement Shazamfest ( 14 et 15 juillet 2012) – 7<sup>e</sup> édition
  - 6.3 Comité du Pacte rural
    - 6.3.1 Projet communautaire de construction d'un gymnase aux normes de la pratique du soccer intérieur à l'École La Frontalière par la Commission scolaire des Hauts-Cantons
    - 6.3.2 Projet du Comité de l'Église l'Épiphanie
    - 6.3.3 Projet du Comité des Loisirs de Barnston-Ouest
  - 6.4 Éléments de réflexion sur l'utilisation du centre communautaire de Way's Mills, les frais de location, le dépôt et les conditions applicables à la location.
  - 6.5 Invitations
    - 6.5.1 Tournoi de golf – Fondation la Frontalière de Coaticook
    - 6.5.2 MRC de Coaticook – Formation aux inspecteurs par RAPPEL « contrôle de l'érosion des sols »
    - 6.5.3 Colloque régional–Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
    - 6.5.4 Séminaire d'information « Cultiver la forêt : une activité environnementale, sociale et économique » par l'Association forestière des Cantons de l'Est

- 6.5.5 Visite d'un expert, Dr Benoît Truax à la forêt sur le chemin Ball Brook
- 6.6 Demande de la MMQ – Plan de mise en œuvre schéma de couverture de risques en incendie MRC de Coaticook

**7.- Rapport des élus.**

- 7.1 Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook
- 7.2 Rapport des conseillers

**8.- Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.**

- 8.1 Dépôt du rapport mensuel.
- 8.2 Contrat de déneigement chemin Way's Mills – ministère des Transports
- 8.3 Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sel de déglacage

**9.- Rapport de la directrice générale.**

- 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 9.2 Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale
- 9.3 Appel d'offres sur invitation pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, des matières compostables
- 9.4 Réaménagement du bureau municipal afin de maximiser l'espace

**10.- Trésorerie.**

- 10.1** Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
- 10.2** Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – extrait de l'état actuel

**11.- Divers**

*11.1*

**12.- Deuxième période de questions**

**13.- Levée de la séance ordinaire.**

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 158

**3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012.**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

**Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012, soit adopté tel que présenté.**

*Adoptée à l'unanimité.*

*Arrivée du conseiller Jean-Pierre Pelletier, il est 19h38.*

**4) 1<sup>ère</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Quelques contribuables sont présents et questionnent madame la Maire sur les sujets suivants : les irritants concernant la tenue du Shazamfest ainsi que le dépôt d'une pétition, point qui est inscrit à l'ordre du jour à 6.2 et qui sera discuté par le conseil municipal.

**5.1) Planification stratégique de la municipalité.**

Ledit dossier est reporté à la séance ordinaire du mois d'octobre.

12 08 159

**5.2) Document mis à jour : « Projet de la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action de la PFM et de Municipalité Amie des Aîné(e)s » (MADA) par le Comité famille de Barnston-Ouest ».**

**ATTENDU** que la Municipalité de Barnston-Ouest a adhéré au programme de mise à jour des politiques familiales et à la démarche Municipalité Amie des Aîné(e)s (MADA);

**ATTENDU** qu'un comité famille MADA a été créé en vertu de ce programme afin de mettre à jour sa politique familiale et élaborer un plan d'action en faveur des familles et des aîné(e)s;

**ATTENDU** les commentaires et questions, le comité famille MADA de Barnston-Ouest a déposé en juillet dernier, le présent document mis à jour, intitulé « Projet de la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action de la PFM et de Municipalité amie des aîné(e)s » pour fin d'adoption;

**ATTENDU** que les membres du conseil municipal sont en accord avec ledit projet;

**POUR CES MOTIFS :**

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay, appuyé par le conseiller Johnny Pizar, et il est résolu;**

*Que la municipalité adopte la définition de la famille, les orientations de la politique familiale et des aîné(e)s (MADA) ainsi que la mise à jour du plan d'action en faveur des familles et aîné(e)s tel que proposé par le comité famille (MADA).*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 160

**5.3) Projet d'un protocole d'entente portant sur l'utilisation du terrain de jeux à Kingscroft.**

**ATTENDU** que la Municipalité de Barnston-Ouest et les représentants de l'Église de Kingscroft ont toujours eu une entente écrite relativement au prêt sans frais d'une partie du terrain de jeux à Kingscroft, situé sur le lot 5B-p Rang 2 et appartenant à l'Église de Kingscroft;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de mettre cette entente par écrit, car l'entente précédente est introuvable selon les deux parties;

**ATTENDU** que les membres du conseil ont pris connaissance du « Projet d'un protocole d'entente portant sur l'utilisation du terrain de jeux à Kingscroft »;

**POUR CES MOTIFS :**

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour, appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;**

*Que la municipalité présente aux représentants de l'Église de Kingscroft ledit protocole pour fin d'approbation.*

*Que la municipalité autorise Madame la Maire et la directrice générale à signer également ce protocole d'entente.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 161

**5.4) « Conseil sans papier » - Résultat des soumissions - pour la fourniture de matériel informatique.**

**ATTENDU** la rencontre du comité (Julie Grenier, Jean-Pierre Pelletier, Manon Bergeron, spécialiste PC Expert) en mai dernier afin d'évaluer les besoins;

**ATTENDU** les modifications demandées par le conseil municipal lors de la séance de travail du 27 juin;

**ATTENDU** que par sa résolution #12-07-147, la directrice générale était autorisée à procéder à l'appel d'offres sur invitation selon les documents présentés et les spécifications du conseil municipal auprès des trois (3) fournisseurs suivants :

Brunelle électronique et informatique, Ent informatique GB, PC Experts inc;

**ATTENDU** que la réception desdites soumissions étaient pour 11h00 le 26 juillet dernier, et qu'une seule soumission à été reçue, celle de PC Expert inc au montant de 5 903.55\$ plus les taxes applicables;

**ATTENDU** que ladite soumission est conforme en tous points à la demande;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Robert Coppenrath,  
appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, et il est résolu ;**

*Que la municipalité octroie le contrat de fourniture de matériel informatique au fournisseur PC Expert inc au montant de 5 903.55\$ plus les taxes applicables.*

*Que la livraison du matériel informatique est prévue pour septembre prochain ainsi que la formation de 3 heures aux élus.*

*Que la dépense nette de 6 492.44\$ provienne du surplus accumulé non-affecté.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 162

**6.1.1) Demande d'aide financière - Journée des Townshippers 2012.**

**ATTENDU** que samedi le 15 septembre prochain à Farnham, la Journée des Townshippers en sera à sa 33<sup>e</sup> édition;

**ATTENDU** que la Journée des Townshippers est un festival culturel et une foire d'information bilingue qui rassemble la communauté d'expression anglaise et ses voisins francophones des Cantons-de-l'Est du Québec afin de célébrer la communauté d'expression anglaise et son héritage ;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

*Que la municipalité ne participera pas financièrement à cet événement car ledit évènement ne se tient pas dans la région.*

*Que la municipalité offre gratuitement de publiciser l'évènement dans son journal local.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 163

**6.1.2) Demande d'aide financière - Les Comptonales 2012.**

**ATTENDU** la 7<sup>e</sup> Édition de la Virée gourmande des Comptonales qui aura lieu les 29 et 30 septembre 2012 à Compton;

**ATTENDU** qu'en 2011, 20 000 visiteurs ont participé aux différentes activités dont : Un parcours des destinations avec les navettes de Acti-Bus, La Virée gourmande visitant une soixantaine d'artisans de l'agrotourisme et d'artistes au cœur de la campagne : fermes, vergers, fromageries, boutiques de transformation, tables, jardins maraîchers, horticulteurs et éleveurs, Des dégustations et achat de produits fermiers, des ateliers de démonstration de savoir-faire agricoles, culinaires et artistiques, Des artistes et artisans à l'œuvre en pleine nature, De l'animation pour petits et grands;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,  
appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, et il est résolu;**

*Que la municipalité autorise la dépense de 250 \$, plus les taxes applicables à titre d'aide financière à cette activité.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 164

**6.1.3) Demande d'aide financière - La Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la MRC de Coaticook inc.**

**ATTENDU** que la Fondation en est à sa 25<sup>e</sup> année d'existence et que le montant des fonds recueillis annuellement sont remis aux services du Centre dont la mission est d'amasser de l'argent pour l'achat d'équipements servant particulièrement à la dispensation de soins et de services à la population;

**ATTENDU** que l'an dernier la Fondation a recueilli environ 100 000 \$ et que 90 % de ce montant est directement investi dans les achats d'équipements, dont : appareil d'échographie compact pour l'urgence, appareil à paramètre vitaux, balance pour bébés, civières d'évacuation, salle d'allaitement pour la nouvelle urgence, équipement de sécurité pour les bénéficiaires, salle de soins Albert-Rousseau : deuxième salle de soins palliatifs;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,  
appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

*Que la municipalité accepte de verser la somme de 250\$ à titre d'aide financière à la Fondation.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 165

**6.2) Dépôt par une contribuable d'une pétition de la Coalition en opposition à l'évènement Shazamfest (27, 28, 29 juillet 2012) – 7<sup>e</sup> édition.**

**ATTENDU** que quelques contribuables sont présents et que lors de la période de questions, ils déposent une pétition et font valoir les principaux motifs qui les incitent à demander par écrit à la Municipalité de ne pas reconduire la requête d'un nouveau Shazamfest ;

**ATTENDU** que parmi les inconvénients, ils mentionnent notamment : le non-respect des engagements pris par l'organisateur, le volume sonore puissant atteignant à l'occasion pendant la nuit plus de 80 décibels mesurées aux résidences en périphérie du site de l'évènement, l'absence de contrôle sur les activités bruyantes ainsi que la musique et les spectacles qui se sont poursuivis toute la nuit ;

**ATTENDU** qu'après discussion entre les membres du conseil, un conseiller suggère de prendre immédiatement les actions suivantes :

- 1- Accuser officiellement la réception du dépôt de la pétition ;
- 2- Aviser les signataires de la pétition que le Conseil entend revoir le mode d'encadrement des événements épisodiques sur son territoire ;
- 3- Élaborer un encadrement qui comprendra entre autres :
  - i. des critères clairs à être respectés ;
  - ii. la signature d'une entente écrite entre le promoteur-résidant et la municipalité ;
  - iii. l'obtention par le promoteur-résidant de la signature de tous les résidents qui habitent dans un rayon de 2 km de l'endroit où se tiendra ledit évènement afin de les sensibiliser aux inconvénients potentiels ;
  - iv. le dépôt par le promoteur-résidant d'une somme de 1 000\$ à titre de garantie du respect des engagements.

**ATTENDU** que des plusieurs conseillers jugent qu'il importe de mener une

analyse plus approfondie de l'encadrement proposé, y compris la nécessité de demander un dépôt de garantie ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de vérifier les pouvoirs légaux de la municipalité quant à l'élaboration d'un cadre règlementaire et des critères de mise en œuvre ;

**POUR CES MOTIFS,  
IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :**

	<b>NOM</b>	<b>VOTE</b>
Conseiller no 1	Johnny Pizar	Pour
Conseiller no 2	Richard D'Amour	Pour
Conseiller no 3	Robert Coppenrath	Contre
Conseiller no 4	Serge Tremblay	Pour
Conseillère no 5	Julie Grenier	Pour
Conseiller no 6	Jean-Pierre Pelletier	Contre
<b>Résultats :</b>	<b>4 POUR</b>	<b>2 CONTRE</b>

*Que la municipalité accuse réception par la présente, de la pétition déposée par la « Coalition en opposition à l'évènement Shazamfest »;*

*Que la municipalité notifie les contribuables ayant signé ladite pétition qu'elle entend se pencher sur la problématique lors d'une prochaine rencontre du Conseil ;*

*Que le conseil municipal mandate la Direction afin de l'éclairer sur ses compétences pour élaborer un encadrement des événements festifs sur son territoire;*

*Que l'élaboration des critères « de bon voisinage » et l'évaluation de la nécessité de déposer une garantie soient reportées à une séance ultérieure pour fin d'analyse et de décision.*

*Adoptée à la majorité.*

12 08 166

**6.3.1) Comité du Pacte rural - Projet communautaire de construction d'un gymnase aux normes de la pratique du soccer intérieur à l'École La Frontalière par la Commission scolaire des Hauts-Cantons.**

**ATTENDU** la présentation dudit projet par la Commission scolaire des Hauts-Cantons au coût total de 3 540 544\$;

**ATTENDU** que la contribution que la Commission scolaire des Hauts-Cantons souhaite du Pacte rural est de 100 000\$, dont la répartition de l'argent parmi les enveloppes locales et l'enveloppe régionale tient compte de la population ciblée des 0-19 ans dans chaque municipalité et que pour Barnston-Ouest les données sont :

- Le nombre de jeunes entre 0-19 ans à Barnston-Ouest est de 150;
- La part de l'enveloppe locale au Pacte rural pour Barnston-Ouest est de 5 615\$;

**POUR CES MOTIFS,  
Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,  
appuyé par le conseiller Johnny Pizar, et il est résolu;**

*Que le conseil municipal appuie ledit projet auprès du Comité du Pacte rural en tant que projet régional.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**6.3.2) Comité du Pacte rural - Projet du Comité de L'Église l'Épiphanie.**

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil de septembre.

**6.3.3) Comité du Pacte rural - Projet du Comité des Loisirs de Barnston-Ouest**

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil de septembre.

**6.4) Éléments de réflexion sur l'utilisation du centre communautaire de Way's Mills, les frais de location, le dépôt et les conditions applicables à la location.**

Dépôt seulement. Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil de septembre pour fin d'adoption.

**6.5.1) Invitation -Tournoi de golf Fondation la Frontalière de Coaticook**

Aucun membre du conseil municipal n'est en mesure d'y assister.

12 08 167

**6.5.2) Invitation -MRC de Coaticook – Formation aux inspecteurs par RAPPEL – « contrôle de l'érosion des sols »**

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay, appuyé par le conseiller Robert Coppenrath, et il est résolu;

*Que le conseil municipal autorise l'inspecteur en bâtiment et environnement et l'inspecteur en voirie à assister à cette formation qui aura lieu à Coaticook le 27 août prochain, sans frais d'inscription*

*Que le conseil municipal autorise également les dépenses relatives à cette formation, dont les frais de déplacement et de repas s'y rattachant, pour fin de remboursement.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 168

**6.5.3) Invitation –Colloque régional par l'Association des directeurs municipaux du Québec**

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay, appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;

*Que le conseil municipal autorise la directrice générale à assister à ce colloque qui aura lieu le 13 septembre prochain à Saint-Venant-de-Paquette en procédant à son inscription au coût de 85\$ ;*

*Que le conseil municipal autorise également la dépense de frais de déplacement s'y rattachant, pour fin de remboursement.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 169

**6.5.4) Invitation –Séminaire d'information « Cultiver la forêt : une activité environnementale, sociale et économique » par l'Association forestière des Cantons de l'Est**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

*Que le conseil municipal autorise les conseillers Johnny Pizar et Robert Coppenrath à assister à ce séminaire qui aura lieu le 16 août prochain à Sherbrooke, sans aucun coût d'inscription.*

*Que le conseil municipal autorise également tout autre membre du conseil, du comité forêt et l'inspecteur municipal à y assister.*

*Que le conseil municipal autorise la dépense des frais de déplacement et de*

*repas s'y rattachant, pour fin de remboursement.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 170

**6.5.5) Invitation –Visite d'un expert, Dr Benoît Truax à la forêt sur le chemin Ball Brook**

**ATTENDU** que la visite aura lieu vendredi, le 17 août prochain à compter de 9h-9h15 à la ferme. L'expert, invité par Monsieur Peter Kilburn, sera présent pour offrir ses conseils au comité forêt et au conseil municipal ;

**ATTENDU** que la municipalité offrira le dîner au centre communautaire après ladite visite des lieux ;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

*Que la municipalité assume la dépense reliée au dîner des membres présents à cette visite de la forêt sur le chemin Ball Brook.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 171

**6.6) Demande de la MMQ – Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook**

**ATTENDU** que le ministre de la Sécurité publique a émis le 07 février 2007, une attestation de conformité pour le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Coaticook est en vigueur depuis le 23 février 2007 ;

**ATTENDU** qu'un important travail de mise en œuvre s'est opéré sur tout le territoire conformément au calendrier de réalisation ;

**ATTENDU** que certains événements non prévus ont perturbé l'échéancier de certaines actions ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook a adopté une résolution, tel que le prévoit l'article 30.1 de la *Loi sur la sécurité incendie*, afin de présenter une demande de modification du Schéma au ministre de la Sécurité publique pour le report de certaines échéances de la mise en œuvre dudit schéma ;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, appuyé par le conseiller Serge Tremblay, et il est résolu;**

*D'informer la Mutuelle des municipalités du Québec, via son courtier Conway Jacques, que la MRC de Coaticook a présenté une demande de report d'échéance pour le plan de mise en œuvre de la Municipalité de Barnston-Ouest uniquement pour les points suivants :*

- *la mise en œuvre du programme de prévention : risques faibles et moyens*
- *la création de nouvelles infrastructures selon les plans de mise en œuvre locale.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**7.1) Rapport de madame la Maire..**

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités du mois.



**7.2) Rapport des conseillers.**

Les conseillers énumèrent leurs activités du mois.

**8.1) Rapport de l'inspecteur municipal sur la voirie**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur municipal pour le mois de juillet 2012.

12 08 172

**8.2) Contrat de déneigement chemin Way's Mills – Ministère des Transports**

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports (MTQ) désire conclure une entente avec la Municipalité de Barnston-Ouest en vue d'octroyer le contrat portant le numéro 850826635 pour le déneigement, le déglacage, la fourniture des matériaux et les sites d'entreposage pour l'entretien du chemin Way's Mills dont la gestion relève de ce ministère et ceci au montant de 19 461.95\$, plus les montants reliés au disponibilité en périodes de présaison et postsaison qui s'élèvent à 4 000\$;

**CONSIDÉRANT** que ce contrat est annuel, et qu'il est prévu qu'il peut être renouvelé une ou deux périodes additionnelles et successives de douze (12) mois chacune;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité est prête à conclure ledit contrat avec le MTQ mais qu'elle doit, en contrepartie, en confier l'exécution à un entrepreneur de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un contrat annuel dont la valeur est inférieure à 25 000 \$, taxes nettes incluses, et que la Municipalité peut octroyer celui-ci de gré à gré conformément aux règles du Code municipal.

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, et il est résolu;**

*Que le conseil confie, pour la saison 2012-2013, le contrat pour le déneigement, le déglacage, la fourniture des matériaux et les sites d'entreposage pour l'entretien du chemin Way's Mills à l'entrepreneur #3089-7128 Québec inc pour un montant de 21 333.90\$, plus les taxes applicables.*

*Que la municipalité fournira la fourniture en sel, pour l'exécution dudit contrat.*

*Que ce contrat pourra être renouvelé pour deux périodes additionnelles, dans la mesure où le contrat initial intervenant entre la municipalité et le Ministère des Transports du Québec est lui-même renouvelé.*

*Que la municipalité autorise madame la Maire et/ou la directrice générale à signer tous documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 173

**8.3) Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sel de déglacage**

**ATTENDU** les besoins de 150 TM en fourniture de sel de déglacage pour la saison hivernale 2012-2013 ;

**ATTENDU** que le conseil municipal désire obtenir des prix auprès de cinq (5) fournisseurs ;

**ATTENDU** que l'estimation de la dépense nette pour la fourniture de sel de déglacage est inférieure à 25 000\$ ;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,  
appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu ;**

*De mandater la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation selon les besoins formulés par le conseil municipal, auprès des cinq (5) fournisseurs désignés par les membres du conseil municipal.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement pour le mois de juillet 2012.

**9.2) Rapport de la directrice générale**

Rien à signaler.

12 08 174

**9.3) Appels d'offres pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, et des matières compostables pour une période de deux (2) années, soit 2012-2013**

**ATTENDU** les conditions établies par le conseil municipal concernant la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, et des matières compostables, dont notamment :

- a) la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles (sans les plastiques agricoles), dont la fréquence est d'une fois aux quatre (4) semaines.
- b) la cueillette et le transport des matières compostables (résidentielles seulement), dont la fréquence est de : une fois par semaine durant l'été (mai à oct incl) et une fois par mois durant l'hiver (nov à avril incl);

**ATTENDU** que le conseil municipal désire obtenir des prix pour une période de deux (2) années, soit pour 2012 et 2013, et ceci auprès de deux (2) entrepreneurs ;

**ATTENDU** que l'estimation de la dépense nette pour le service de la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles et des matières compostables, et pour ces deux (2) années est inférieure à 100 000\$ ;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,  
appuyé par le conseiller Robert Coppenrath ;**

*De mandater la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation selon les besoins formulés par le conseil municipal, auprès des deux (2) entrepreneurs désignés par les membres du conseil municipal.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 175

**9.4.1) Autorisation d'achat d'ameublement de bureau pour le bureau municipal en procédant à son réaménagement**

**ATTENDU** qu'il y a lieu de réaménager le bureau municipal en y ajoutant un bureau de travail, une petite salle de réunion et remplacer des fauteuils ;

**ATTENDU** le dépôt d'un croquis de ce réaménagement ainsi que de la liste des ameublements nécessaires et/ou renouvelés ;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

*Que le conseil municipal autorise la dépense de 4 299.95\$ plus les taxes applicables relativement à ce projet ;*

*Que la dépense nette de 4 728.87\$ provienne du surplus accumulé non-affecté.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 176

**9.4.2) Sabler et vernir le plancher du bureau municipal**

ATTENDU l'estimation des coûts obtenus auprès de deux (2) entrepreneurs, à savoir :

**Clarence Hallée inc.**

sablage du plancher avec l'application de trois (3) couches de vernis :

Vernis à huile	1 139\$, plus les taxes applicables
Vernis à l'eau	1 455\$, plus les taxes applicables

**Jean-Maurice Desgagné.**

sablage du plancher avec l'application de trois (3) couches de vernis :

Vernis à huile	1 200\$, plus les taxes applicables
Vernis à l'eau	1 200\$, plus les taxes applicables

ATTENDU que ce travail sera effectué lors de la longue fin de semaine de la Fête du Travail ;

ATTENDU que les membres du conseil optent pour le vernis à l'eau ;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;**

*Que le conseil municipal octroie ledit contrat à l'entrepreneur Jean-Maurice Desgagné au coût de 1 200\$ plus les taxes applicables afin de procéder au sablage du plancher et appliquer trois (3) couches de vernis à l'eau au bureau municipal.*

*Que la dépense nette de 1 319.70\$ provienne du budget courant.*

*Adoptée à l'unanimité.*

12 08 177

**10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer**

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 03 juillet - #12-07-155	92 265.20\$
B)	Dépenses incompressibles	2 377.80\$
C)	Salaires juillet 2012	8 042.38\$
D)	Comptes à payer au 06 août 2012	40 101.13\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,  
appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

*D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer*

*(D) au montant de 40 101.13\$, tel que présenté aux membres du conseil.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**10.2) Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – extrait de l'état actuel**

La directrice générale informe le conseil municipal qu'il n'y a aucune vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes cette année. Que des ententes de paiement ont été signées avec deux (2) contribuables.

**11) Divers**

Rien à signaler.

**12) 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques contribuables questionnent madame la Maire sur les sujets suivants : les retombées économiques du Shazamfest, l'état de certains chemins et l'usage de la niveleuse.

12 08 178

**13) Levée de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 août 2012**

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour, appuyé par le conseiller Johnny Pizar, et il est résolu;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h20.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

**MAIRE**

---

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SEC-TRÉSORIÈRE**